











LES INFOS DU BELLUARD

N° 65 septembre 1993

LES INFOS DU BELLUARD

No 65

SEPTEMBRE 1993

Bulletin d'information destiné aux élèves
et aux parents des élèves

CYCLE D'ORIENTATION
DU BELLUARD
Derrière-les-Remparts 9
1700 Fribourg

Tél. 037 / 22 35 85

Rédaction
L. Gurtner, D. Stevan

Photos
P. Burgy

Dactylographie
J. Jutzet, F. Marty

Impression
Imprimerie Bonny

SOMMAIRE

EDITORIAL

Acteur ou spectateur ? 3

LA VIE DE L'ECOLE

L'école au quotidien 4-5
Carnet de route 6
Feuilleton 7
Les classes et leur maître 10
Et après le CO ? 11
Organisation de l'école 13-23
Règlement scolaire 28-30
Fiches à détacher 31

RENCONTRE

A l'école de l'école 8-9
Regards d'enfant 12

LECTURE

Le conte des infos 24-27

TRAVAUX D'ELEVES

Dessins de couverture :
Bimen Tokdemir, 3E
Eliane Dessarzin, 3L
Valérie Ketchassi, 3C
Massimo Marti, 3B
François Cuennet, 3L
Grégoire Favre, 3F
Fabien Python, 3F
Benoît Dreyer, 3G
Jérôme Karlen, 3G
Fabiene Schwaller, 3H
Laurent Michel, 3L
Olivier Décorvet, 3F
Thanh-Thao Hang, 3E **2**
Isabelle Venetz, 3H **12, 28**

Photo de :
Aurélien Aldana, 3K couverture

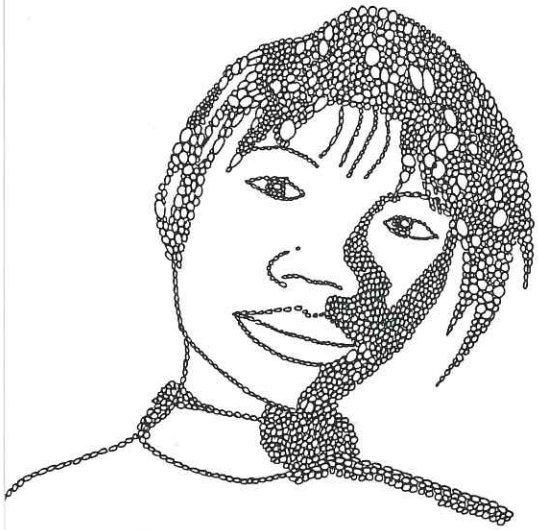
Les dessins qui illustrent les pages 13 à 23 sont tirés d'ouvrages de J.-J. Sempé.

AUTOPORTRAIT











EDITORIAL

Acteur ou spectateur ?

30 août 1993, neuf heures : trois coups vont précéder le lever de rideau et marquer le début du spectacle. Moment si souvent rêvé mais vécu maintenant avec un brin d'appréhension. Emotion ! Déjà les acteurs entrent en scène alors que les derniers spectateurs, égarés dans les dédales de la maison, cherchent à tâtons le siège qui leur est réservé.

La représentation, en réalité, a quelque chose d'étonnant... Les spectateurs fréquentent le théâtre avec assiduité, même si on ne leur a pas demandé leur avis. Ils y reviennent chaque jour et leur enthousiasme est tel qu'ils se présentent quotidiennement à l'entrée à heure fixe. Ils se sentent bien au théâtre où ils sont généralement assis, au chaud; ils suivent d'une attention soutenue les nombreuses variétés de pièces qui leur sont proposées, passant parfois sans transition par toutes les gammes de la tragi-comédie.

Généralement, la thématique est fort sérieuse et oblige les spectateurs à une très bénéfique gymnastique de l'esprit. Parfois on va même jusqu'à leur distribuer des objets, des outils, des aiguilles, afin qu'ils aient, eux aussi, l'impression de faire un peu le spectacle, ce qui en principe est strictement réservé aux acteurs.

Les spectateurs ne désespèrent toutefois pas de devenir acteurs à leur tour, mais il faut pour cela qu'ils fréquentent très assidûment le spectacle en s'imprégnant de l'art des acteurs qu'ils écoutent d'une attention religieuse.

On pourrait pousser plus loin la comparaison, bien qu'elle grossisse les traits et exagère les rapports. Au-delà des mots, cependant, elle aide à mieux percevoir une réalité par le pouvoir évocateur de l'image.

Dans ce sens, il convient de s'interroger, en début d'année scolaire, sur le rôle que nous jouons, le ou les types de personnage que nous interprétons. Particulièrement dans le monde enseignant qui se donne à voir et à entendre, se pose la question de l'authenticité, de la conformité de la personne au personnage. Le livre de G. Laborde, "INFLUENCER AVEC INTEGRITE", traite avec pertinence des conditionnements qui guident notre conduite. Le maître, appelé à servir de référence, influe à son tour sur le comportement des élèves dont il a la charge, même si cela ne lui apparaît pas évident tous les jours. S'agit-il alors d'influence ou de manipulation ? Seul le respect des personnes permet de faire la distinction entre l'une et l'autre des deux attitudes.

Le monde du théâtre, qui a fourni la trame de la métaphore, est finalement assez proche de celui de l'école. Il a cependant ceci de particulier qu'il confine généralement le spectateur dans le rôle passif de celui qui suit, voire subit le spectacle.

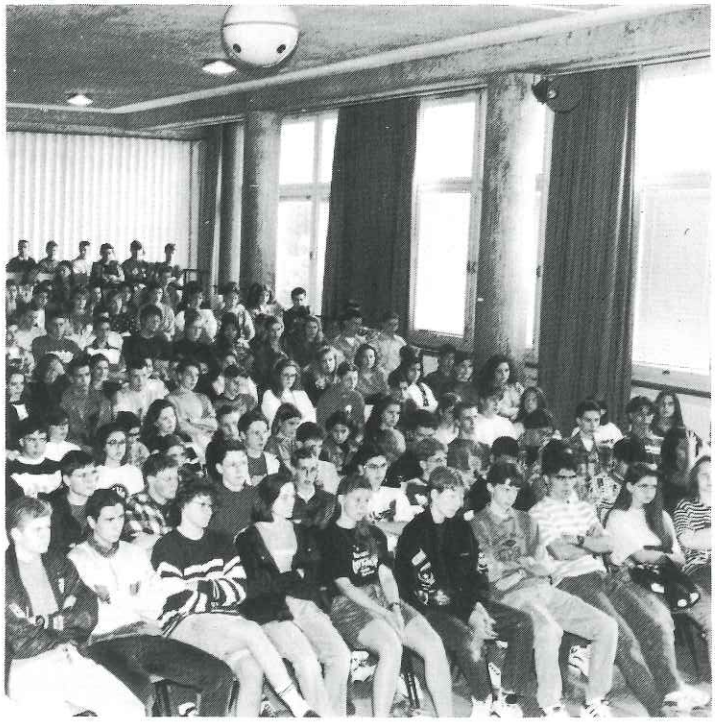
Or c'est tout le contraire que nous attendons de nos élèves. Nous avons conduit, au coeur de l'hiver, un travail de réflexion destiné à proposer aux élèves une démarche de travail et à susciter chez eux une véritable prise en charge de leur formation. Ce document "Les consignes éducatives" servira de fil conducteur aux maîtres de classe, notamment en première année dans le cadre du cours d'information générale. A maintes reprises, nous y attirons l'attention de l'adolescent sur la nécessité de s'engager personnellement dans ses études et de tirer profit de toutes les formes d'aide que l'école met à sa disposition. Alors seulement le temps qu'il passera au cycle d'orientation sera pour lui source de réussite et gage d'épanouissement.

Voici pourquoi, dans ce cas, nous aimerions croire à la vérité du vieux proverbe : comparaison n'est pas raison !

L. GURTNER

"INFLUENCER AVEC INTEGRITE", G. Laborde, InterEditions, 1987, Paris

L'ECOLE AU QUOTIDIEN

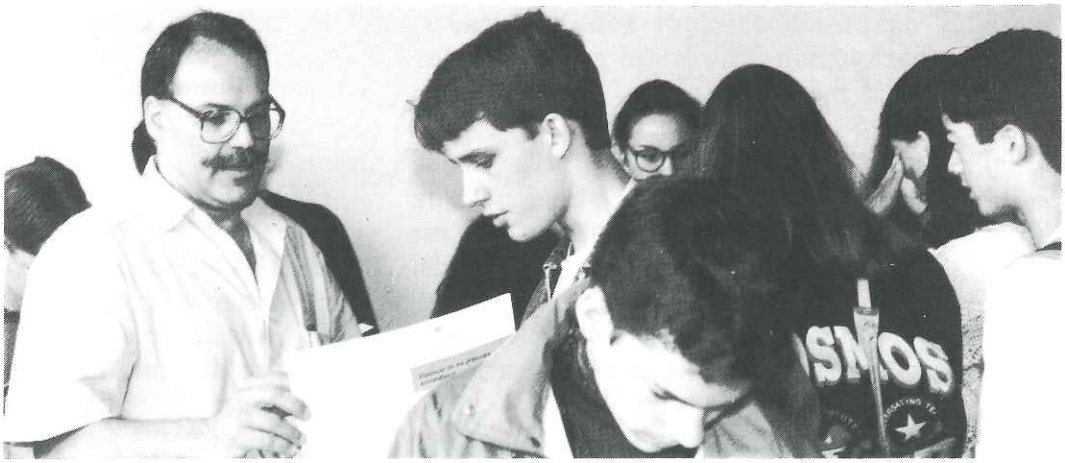


Vendredi 2 juillet.
Le dernier jour ! Vraiment le dernier pour les élèves de troisième année ! Petite cérémonie officielle. Encore quelques minutes et ils pourront enfin croquer le premier jour des vacances.



Ca y est. La séance est levée. Chacun reçoit l'enveloppe de vérité.

Minute de suspense. L'aura, l'aura pas ? L'instant a quelque chose de solennel. M. Kirsch commente.



Oui ! Elles l'ont bien eu leur diplôme de fin d'études secondaires ! Satisfaction encore contenue de ces deux demoiselles sous l'oeil complice de leur professeur, M. Guillaume.







Le dernier jour aussi pour eux, les professeurs, venus entendre le rapport de M. le Directeur avant l'escapade estivale. Parmi eux, Mme Duc, Conseillère communale, Directrice des Ecoles, et M. Galley, son proche collaborateur.



M. Ponchel qui a dispensé pendant un an un enseignement en informatique.
Efficacité et discrétion...
Bon vent !



C'est l'occasion pour notre hôte d'adresser quelques mots chaleureux à l'auditoire.

M. Gurtner quant à lui remercie deux futurs ex-collaborateurs, selon la formule consacrée, pour les bons services rendus...





Et Mlle Chappuis qui a conduit de mains de maître pendant trois ans choeur et groupe théâtre. Sa formation de cantatrice l'appelle à l'étranger.
Alors Marie-Claude, une petite dernière ?
Salut l'artiste !

CARNET DE ROUTE

DIPLOME ET NOMINATIONS

Les Infos du Belluard adressent leurs félicitations à :
Monsieur Claude FRAGNIERE, pour l'obtention d'une licence en lettres, français et histoire, en mai dernier;
ainsi qu'à :
Mesdames Gertrude AEBISCHER et Sandra DEMIERRE-DOBLER qui ont été mises au bénéfice d'une nomination par le Conseil d'Etat en date du 6 juillet 1993.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX

Dans les pages précédentes, nous avons relaté le départ de plusieurs professeurs. Afin d'assurer la relève, l'école s'est assuré les services de :

- Monsieur Claude FRAGNIERE, pour la prise en charge d'une classe pratique;
- Mademoiselle Magali JORDAN, pour l'enseignement du dessin;
- Madame Marguerite KESSLER, pour l'enseignement de l'économie familiale;

Le demi-poste de secrétariat libéré en juin par le changement d'activité de Mademoiselle Jutzet a été confié sur décision du Conseil communal à Madame Francine Marty.
A tous ces nouveaux collaborateurs, nous adressons notre cordiale bienvenue et leur souhaitons de trouver dans notre école des conditions favorables pour l'exercice de leur profession.

VACANCES SCOLAIRES

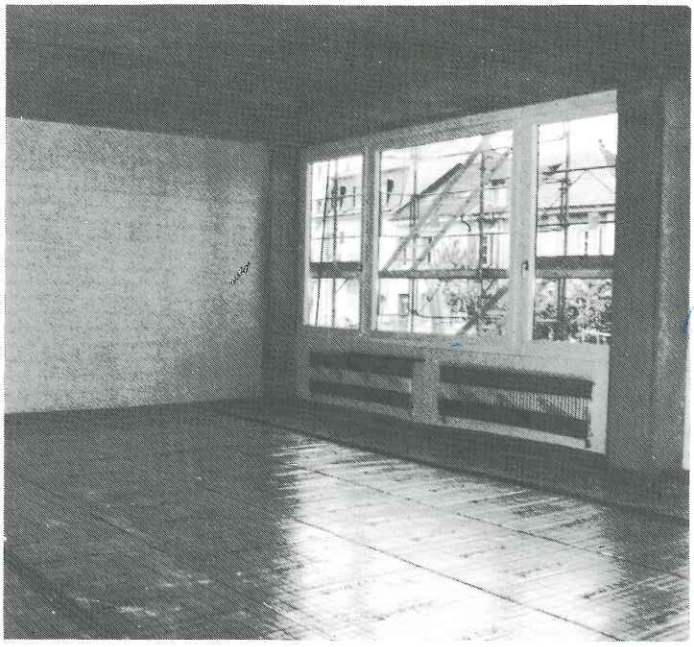
Rentrée	le lundi 30 août 1993
Vacances de la Toussaint	du vendredi 29 octobre 1993 à 15h30 au lundi 8 novembre 1993 à 07h42
Vacances de Noël	du jeudi 23 décembre 1993 à 15h30 au lundi 10 janvier 1994 à 07h42
Vacances de Carnaval	du vendredi 11 février 1994 à 15h30 au lundi 21 février 1994 à 07h42
Vacances de Pâques	du vendredi 25 mars 1994 à 15h30 au lundi 11 avril 1994 à 07h42
Vacances d'été	du vendredi 1er juillet 1994 au lundi 29 août 1994

Sont jours de congé : mercredi 8 décembre (Immaculée Conception), jeudi 12 et vendredi 13 mai (Ascension), lundi 23 mai (Pentecôte) et jeudi 2 juin (Fête-Dieu).

FEUILLETON

AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE :
AVANT-DERNIER EPISODE

Eh oui ! Il aura suffi de neuf mois à peine !





Et déjà, dans le couloir du rez-de-chaussée, nouvelle aile et ancien bâtiment se lorgnent, il est vrai, encore timidement...

Tandis que les huit nouvelles salles de classe n'attendent plus que leur mobilier et bien sûr... leurs clients.

Dans la nouvelle salle des maîtres encore en chantier, un spécialiste stuque le plafond... à l'orientale.





Tout est bien qui finit donc bien.
Certes le nouvel ouvrage est-il presque achevé et cela dans des conditions optimales, reste cependant un gros labeur ingras : le nettoyage. Pas un luxe en l'occurence !

A tel point que M. Mottas et son épouse, les concierges, ont choisi de renoncer aux vacances mais pas... au sourire !
Bel exemple de conscience professionnelle !

A L'ECOLE DE L'ECOLE

Le 25 juin dernier, la classe 2M a eu le privilège de rencontrer M. Pierre Leuzinger, écrivain et journaliste à l'Hebdo, avec lequel son maître de classe, M. Schuwey, était entré en contact à propos de l'un de ses billets d'"Humeur".
Durant une heure et demie, M. Leuzinger s'est entretenu avec les élèves qui avaient préparé à son intention une série de questions sur l'Hebdo et le travail du journaliste.

M. Leuzinger a évoqué cette visite au Belluard dans l'Hebdo du 2 juillet...

Comme en réplique, les élèves de la classe 2M dressent dans leur journal le portrait de ce journaliste peu commun...



HUMEUR



Pierre Leuzinger

«Enseignant de français, il m'est arrivé plus d'une fois d'utiliser vos textes en classe...»

La lettre — outre ce passage inquiétant — était érudite, drôle et cordiale.

J'ai eu envie de connaître ceux qu'il m'arrivait de martyriser par «Humeurs» interposées, j'ai téléphoné à l'auteur de la lettre qui s'appelle Robert Schuwey et je me suis froidement invité pour une heure de classe. Tout content de mon audace. Beaucoup moins fier, quelques semaines plus tard, quand j'ai pris le train pour Fribourg.

A l'école de l'école

Les ados ne savent pas, heureusement peut-être, que ce sont eux qui font passer des examens aux adultes. Un profane devant une classe se sent moins dans la peau de Moïse sur le Sinaï que dans celle de Daniel au fond de la fosse aux lions. Mais, apparemment, les fauves n'étaient pas affamés. Une petite trentaine de garçons et de filles qui avaient gentiment préparé trois pages de questions souvent issues de leur vécu scolaire puisque beaucoup portaient sur l'art, l'utilité, la difficulté d'écrire. Et allaient parfois bien au-delà.

Alors, bien sûr, j'ai tenté de répondre. Puis, au hasard du dialogue, j'ai lancé moi aussi quelques questions-sondes. «Johnny, vous aimez?» Quelques oui, beaucoup de moues. «Et Patrick?» Beaucoup de oui, quelques moues. «L'Amérique?» Alors là, pas de doute possible. C'est du délire. Au sein de la Littéraire 2 M, du Cycle d'orientation Belluard, l'Amérique est adoptée par acclamation. Du coup, je me suis senti le besoin de passer mon costume de Schtroumpf à Lunettes. L'Amérique, voyez-vous chers amis, ce n'est pas seulement le Big Mac qu'on arrose de ketchup, désespérément, ou Madonna sur le grand-huit de King Kong Garden. C'est aussi la violence. Celle qui tue. Vous. Moi. Je leur parle de «En plein jour»*, un bouquin qui vient de combler mes nuits. On y montre comment, lorsqu'il est exploité par un avocat retors, le respect trop poussé des droits d'un suspect peut amener une communauté à se faire justice elle-même. Fait saillant: le pasteur du village a tenu son rôle dans ce drame. Il faut dire que, parmi ces fermiers du Missouri armés jusqu'aux dents, il avait de quoi faire entendre la parole du Seigneur: un pistolet, deux revolvers dont un calibre police, une carabine, deux ou trois fusils de chasse. Bref, le révérend parlait la même langue que ses ouailles.

Ai-je rêvé? Pas sûr. La classe semblait fascinée. Et j'ai eu l'impression — à voir des étincelles jaillir du fond de certaines prunelles et des mains faire mine de braquer une mitraillette — que je venais d'éveiller quelques vocations religieuses.

Comme quoi la pédagogie n'est pas une arme à mettre entre toutes les mains.

Merci à la classe Littéraire 2 M de ce délicat rappel, merci de son accueil, merci surtout de son regard direct, déjà grand ouvert sur le monde.

* *Par Harry N. MacLean, Editions J'ai lu, 1993.*

Il a été journaliste à la TV, il a écrit dans des journaux américains, il était correspondant de la Tribune de Genève à Paris et, maintenant, il écrit pour l'Hebdo et pour d'autres journaux. **(Christophe)**

C'est une personne fantastique, amusante, qui a une très grande expérience grâce à la douzaine de métiers qu'il a pratiqués. (**Leonardo**)

Bien qu'étant dur d'oreille, il est toujours à l'écoute de ce qui se passe. **(Bruno)**

Il est assez âgé, mais il a les idées claires. (**Eugénie**)

Malgré son âge, il a toujours le sourire. (**Claude**)

Il se définit lui-même non comme un artiste, mais comme un artisan. (**Yamina**)

Il peut apparaître comme un vieillard. Pourtant, il a une âme de jeune. (**Olivier**)

Sous ses lunettes, on aperçoit un homme extraordinaire: on sent la bonté et la générosité en lui. (**Julien**)

C'est un homme simple, qui a beaucoup d'humour. (**Nathalie**)

Son sourire enjoliveur traverse son visage sillonné de rides. (...)

Je trouve, pour son âge,
Qu'il a beaucoup d'humour.
Mais, par contre, le barrage,
C'est qu'il était sourd. (**Cédric**)

Il a rencontré beaucoup de gens célèbres, mais il a été à chaque fois déçu. (**Sandra**)

Il n'aime pas écrire, mais il adore contempler le texte une fois qu'il est terminé. (**Sylvain**)

Lorsqu'il a assisté au premier concert de Johnny Hallyday, il a pensé: «Celui-là, il n'ira pas loin...» (**Valérie**)

Un jour, alors qu'il accompagnait de Gaulle, on l'a pris pour son gorille. (**Nicole**)

Il commence à écrire son article hebdomadaire le lundi matin, à 9 heures, alors qu'il doit le faxer le même jour à 14 heures. (**Sandrine**)

Pour être journaliste, il faut avoir une très vaste culture, mais surtout une très bonne santé, car c'est un métier très dur. **(Christophe)**

On n'a jamais modifié ou supprimé une seule de ses phrases, ce qu'il n' admettrait d'ailleurs pas. (**Yamina**)

Il a toujours réussi à trouver l'inspiration et à livrer ses textes à temps. (**Valérie**)

Il faut posséder une culture immense pour espérer faire sa place dans le journalisme. **(Aude)**

Il a souvent changé de profession dans sa vie; aux Etats-Unis, on trouve qu'il a beaucoup d'expérience. En Suisse, il passe pour instable. (**Cédric**)

Un journaliste devrait être capable de lire et d'écrire en plusieurs langues. **(Bruno)**

Selon lui, le journalisme anglais est très en avance sur les autres. (**Eugénie**)

Il est revenu à la machine à écrire depuis que son ordinateur a eu des virus. (**Paul**)

Un journaliste dit-il toujours la vérité? Oui, mais il s'agit de <u>sa vérité</u>, car c'est une notion presque impossible à définir. (**Estelle**)

Il est assez hors du commun: il a une semaine pour écrire son article et il l'écrit toujours le dernier jour. (**Sylvain**)

Je trouve bien qu'il soit venu nous voir par lui-même. (...)

A la Tribune de Genève, une promotion, c'est recevoir la clef des toilettes des chefs. (**Eugénie**)

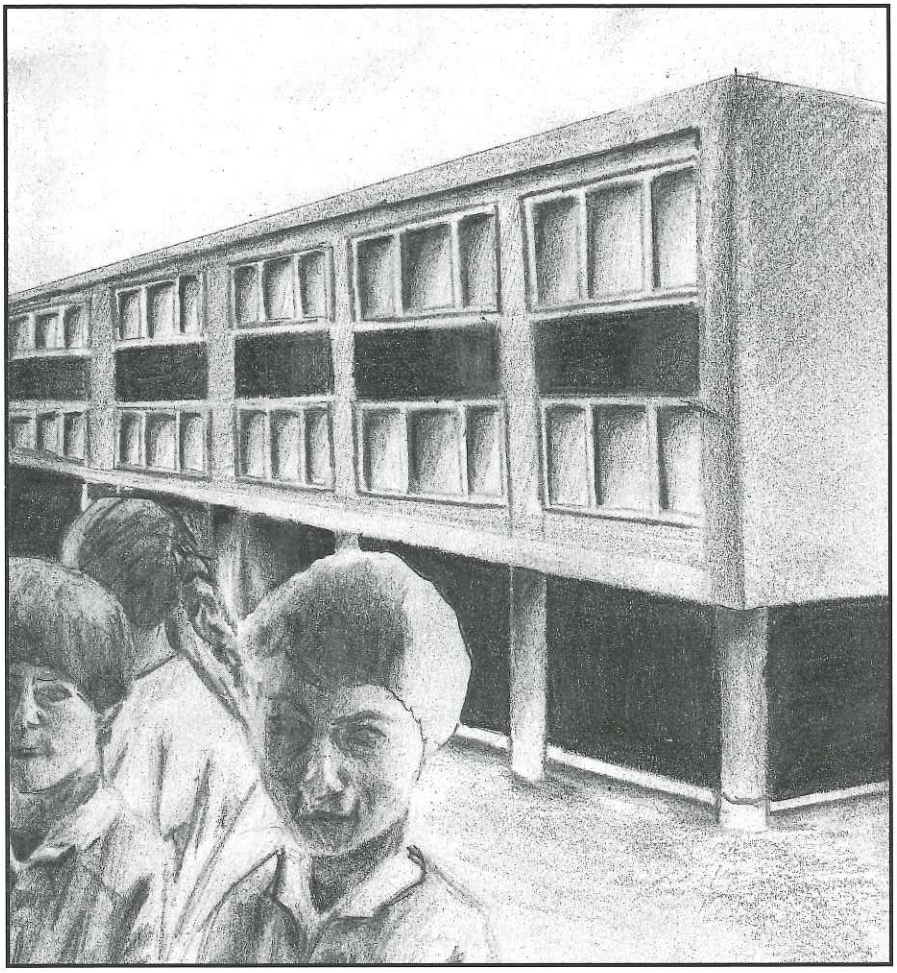
Je n'étais pas là le jour de sa visite, mais il doit être intéressant,
car mes camarades et mon professeur ont beaucoup aimé sa visite. (**Noémi**)

REGARDS D'ENFANTS

Une institutrice de sixième primaire d'une école proche de Fribourg a demandé à ses élèves de livrer leurs impressions sur l'école secondaire juste avant d'y entrer pour la première fois.

Parfois étonnant
et toujours délicieux !

A vérifier ..



"Moi je crois que l'école secondaire sera très différente de l'école primaire."

"Je suis inscrite en pratique et je suis bien contente d'y être, parce que je pense que la générale est beaucoup plus dure."

"Je pense qu'on aura des profs plus vieux. et sévères"

"J'imagine que l'école secondaire est beaucoup plus difficile; il y aura beaucoup de devoirs et beaucoup de profs."

"Il faudra beaucoup travailler et on pourra moins regarder la télé, sortir et s'amuser.. "

"Ca fera drôle de changer, prendre le bus, aller en ville."

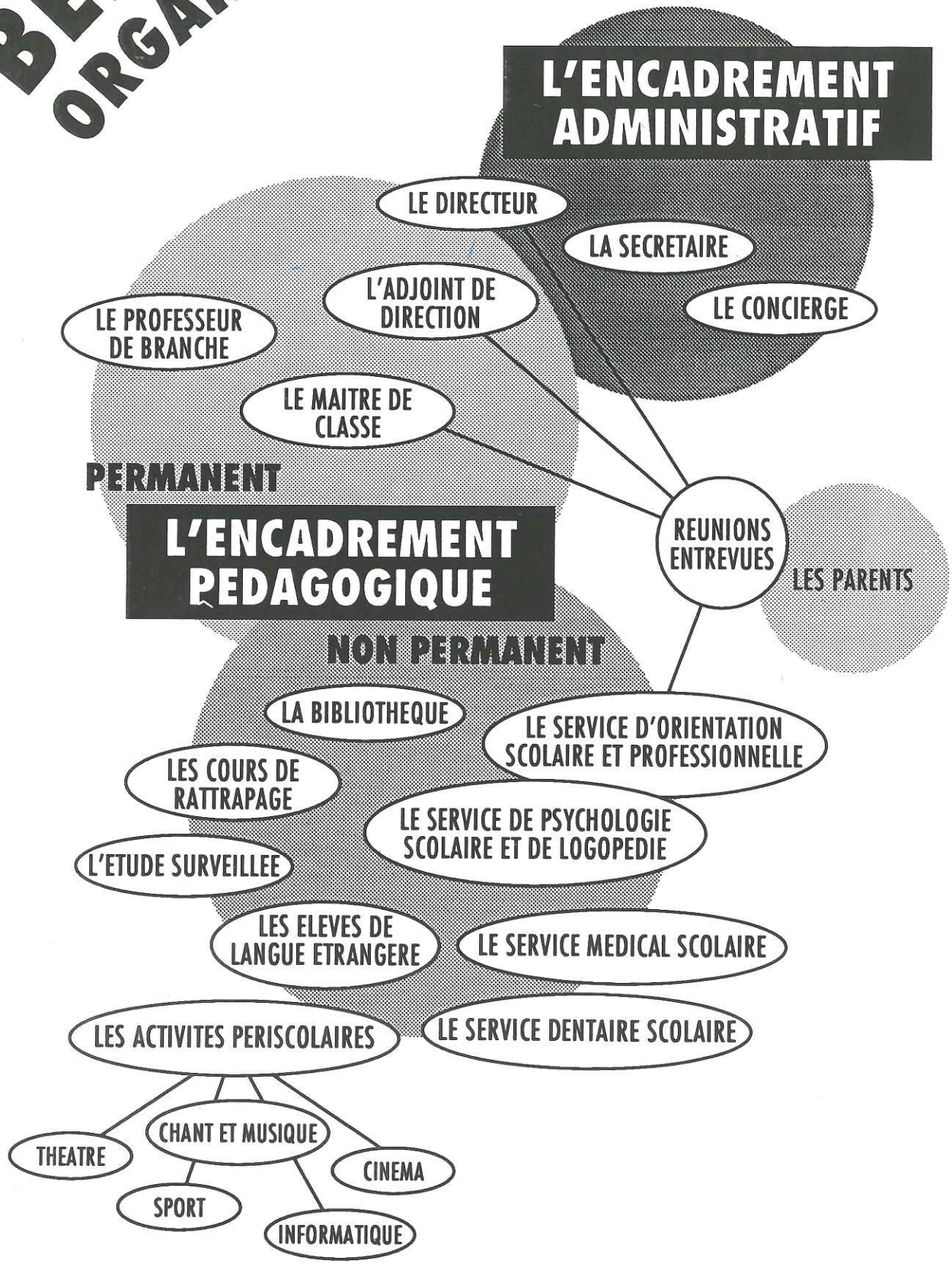
"Je pense qu'il y aura plus de profs et aussi plus de beaux garçons."

"Mes parents me laisseront plus de liberté et ne me demanderont pas toujours où je vais."

"Peut-être que j'aurai alors une copine."

"Certaines branches ont l'air intéressantes: le dessin, la piscine, la gym."

BELLUARD
ORGANISATION DE L'ECOLE



L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE PERMANENT

DIRECTEUR

Chargé de "la responsabilité générale de l'école", le directeur a en particulier les attributions suivantes : il est responsable de l'application de l'instruction, notamment de l'éducation; il des plans d'études, et de l'éducation; il assure la collaboration entre l'école et les parents et il administre l'école.

PARENTS

L'école s'efforce d'instaurer et de maintenir une collaboration étroite avec la famille; les contacts sont entretenus de plusieurs manières :

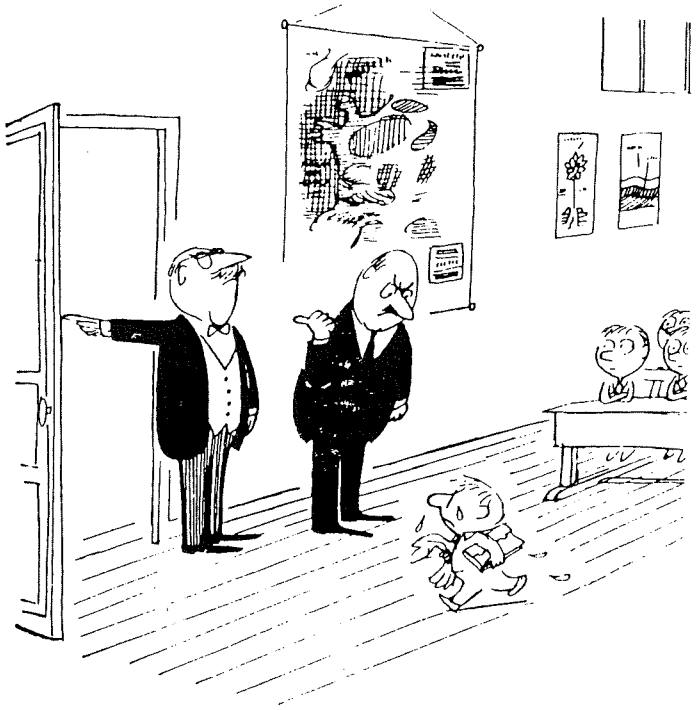
- annotations contenues dans le carnet de devoirs;
- brochure "Les Infos du Belluard";
- circulaires destinées aux parents;
- rencontres Parents-Ecole (voir page 15)
- entretiens individuels (voir pages 15 et 23)
- service de psychologie scolaire (voir page 16)

ADJOINTS DE DIRECTION

Les adjoints de direction partagent avec le directeur les responsabilités de l'école en constituant avec lui l'équipe de direction. Soucieux de la conduite de certaines tâches particulières telles que l'équipement, le matériel, l'établissement de l'horaire, ils secondent également les maîtres de classe dans la résolution de problèmes plus difficiles que peuvent poser certains élèves. Ils assument aussi la responsabilité des bâtiments annexes.

Les adjoints de direction peuvent être atteints chaque matin entre 07h30 et 08h30 aux N° de tél. indiqués ci-après :

Bâtiment principal : 22.35.85
M. Jean-Claude CUENNET
(classes de 1ère année)
M. Daniel STEVAN
(classes de 2ème année)
M. Pierre BURGY
(classes de 3ème année)
Villa Caecilia : 22.29.81
M. Bernard CARREL



PROFESSEUR DE BRANCHE

Le professeur de branche peut apporter dans le domaine de son enseignement des informations précises et conseiller parents et élèves sur le travail scolaire.

MAITRE DE CLASSE

Le maître de classe a le contact le plus fréquent avec les élèves; il veille à une bonne coordination des devoirs à domicile, organise le travail et la répartition des tâches scolaires. Il est le mieux à même de donner des résultats d'ensemble sur la situation scolaire de chacun de ses élèves.

L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE PERMANENT

RENCONTRE AVEC LES PARENTS

Collaboration profitable, climat de confiance, communication : tels sont les mots clefs des liens que nous souhaiterions entretenir avec les parents des élèves. Pour y parvenir, il faut avant tout se donner l'occasion de se voir, de s'entendre... peut-être de s'expliquer ! C'est dans ce but que sont proposées les rencontres suivantes :



ENTREVUE AVEC LE MAITRE DE CLASSE

Organisée à la mi-trimestre, après 7 semaines de travail, cette rencontre donnera au maître de classe l'occasion d'apporter aux parents des renseignements plus précis sur la manière dont l'enfant vit sa scolarité : qualité de l'intégration dans la classe, intérêt pour l'étude, travail fourni, premiers résultats dans les branches fondamentales.

Dès la fin des cours, le maître de classe recevra les parents dans la salle de classe où travaillent les élèves. Le principe retenu est celui d'un rendez-vous d'une durée de 15 minutes en général. Les maîtres des branches principales seront à disposition des parents si ceux-ci en expriment le voeu.

Dates de ces rencontres :

le mercredi 20 et (ou) le jeudi 21octobre 1993

à l'heure fixée d'entente avec le maître de classe.

Ne pas oublier de remplir la fiche d'inscription se trouvant à la page 31.

REUNION DES PARENTS DES NOUVEAUX ELEVES

Les thèmes traités lors de cette soirée seront les suivants : prolongement de l'examen d'évaluation, problèmes d'adaptation à un rythme scolaire différent, intégration dans une nouvelle école, importance d'une méthode de travail, rôle des services auxiliaires...

Le directeur, accompagné d'un adjoint et des responsables de l'office d'orientation et des services de psychologie et de logopédie, recevra les parents des élèves de 1ère année

le jeudi 16 septembre 1993 à 20h.15, à la grande salle de l'école

Les parents des nouveaux élèves qui fréquentent une classe de 2ème ou de 3ème année sont également les bienvenus.

L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE NON PERMANENT

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

L'office d'orientation scolaire et professionnelle du Belluard fonctionne sous la responsabilité de deux conseillers en orientation, M. Oeuvray et M. Perez.

L'office, dans le cadre du CO du Belluard, a pour tâche d'aider les jeunes à élaborer leur choix professionnel ou d'études tout au long de leur scolarité secondaire.
En plus des séances d'information en classe, les élèves disposent de divers moyens pour mener à bien leur orientation : emprunt de documents écrits ou visionnement de documents audio-visuels sur les professions, possibilité d'organiser des visites et des stages, demande d'entretiens individuels avec les conseillers.

Un programme de séances d'informations concernant diverses écoles et professions sera remis à tous les élèves de 3ème année au début de l'automne; les parents sont vivement conviés à participer à ces séances..
Dans le cadre du Belluard, une soirée d'information générale à l'intention des parents des élèves de 2ème année aura lieu au printemps.
Les conseillers sont aussi directement à disposition des parents concernant l'avenir scolaire et professionnel de leurs enfants; ils sont atteignables au no de tél. 22.70.79, de préférence entre 16h00 et 17h00.



STAGES D'INFORMATION PROFESSIONNELLE

En cours d'année, durant les vacances, principalement de la Toussaint et de Carnaval, les élèves qui se trouvent en dernière année de scolarité obligatoire ont la possibilité d'effectuer des stages préprofessionnels destinés à contrôler un choix provisoirement arrêté. Ils reçoivent à ce sujet, de la part des conseillers d'orientation, toutes les informations utiles. Les élèves des classes de section pratique effectuent en principe tous un stage préprofessionnel sur le temps de classe lorsqu'ils sont en 9ème année de scolarité. Ils sont également invités à le faire durant les périodes de congé.



SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE ET DE LOGOPEDIE

Le service de psychologie scolaire est ouvert à toute personne concernée par l'adolescent et à l'adolescent lui-même. La tâche du psychologue est, d'une part de faciliter la compréhension des difficultés que les jeunes rencontrent dans leurs apprentissages scolaires, leur quête de l'identité ou leurs relations avec la famille, les enseignants et les camarades. D'autre part, il aide à trouver, avec les personnes concernées, les ressources qui vont permettre de dépasser le problème.

Le recours à ce service est gratuit s'il est approuvé de cas en cas par le directeur de l'école. L'accord des parents ou du responsable légal est indispensable lorsqu'un traitement est envisagé.

Selon leur commune de domicile, les parents peuvent s'adresser aux services de psychologie scolaire suivants :

Ville de Fribourg :
Service de psychologie de la Ville,
tél. 21.72.62

Granges-Paccot, Givisiez :
Flos Carmeli, tél. 28.55.55

Corminboeuf, Chésopelloz :
Avry-sur-Matran, Rosé :
Service intercommunal de psychologie et de logopédie de Sarine-Campagne
c/o adm. com. de Villars-s/-Glâne
tél. 24.95.20

Noréaz, Ponthaux :
Service Intercommunal de Noréaz-Ponthaux, c/o Marie Fankhauser
tél. 45.23.15

Dans le but de faciliter l'accès aux services de psychologie scolaire, **une permanence sera assurée pendant l'année scolaire par Madame V. Gicot, psychologue scolaire** à la ville de Fribourg, **le mardi de 09h.30 à 10h.30** dans le bureau de Monsieur Perez, orienteur, au rez-de-chaussée du bâtiment principal, Remparts 9 (tél. 22.70.79).

Organisé sur le même schéma que celui de psychologie, le service de logopédie (orthophonie) est à même de proposer des examens et des traitements lorsqu'apparaissent ou persistent des défauts d'élocution. Pour tout contact, prière de s'adresser au centre de logopédie Flos Carmeli, rte St-Barthélémy 18 à Fribourg (tél. 28.55.55).

L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE NON PERMANENT

BIBLIOTHEQUE

Dans le bâtiment principal, une bibliothèque est ouverte aux élèves. Plus de trois mille ouvrages y sont proposés, allant des livres d'information et de références aux romans et aux lectures de délassement en passant par les encyclopédies et les dictionnaires.

Conçue dans un sens éducatif, elle permet aux élèves de consulter des fichiers, de rechercher des informations et de s'y promener librement.

Il n'est bien sûr pas dans l'idée des responsables de faire respecter le calme régnant dans les bibliothèques universitaires, mais les élèves comprendront la distinction entre ce local et une salle de jeux.



ETUDE SURVEILLEE

Les attentes prolongées et parfois l'absence de parents à la maison ont amené l'école à organiser une étude surveillée, dès le lundi 6 septembre 1993, chaque soir, de 15h.35 à 17h.00, du lundi au vendredi.

Telle qu'elle est organisée, l'étude permet aux élèves de travailler dans de bonnes conditions de tranquillité. Il n'est par contre guère possible au surveillant d'apporter aux élèves des explications sur des matières difficiles ou mal comprises. Pour cela, d'autres formes d'aide sont mises en place (voir "rattrapage", ci-dessous). La participation à l'étude ne fait l'objet d'aucun frais supplémentaire. En dehors des permissions motivées, présentées par écrit et demandées à l'avance à l'adjoint de direction, la présence des élèves inscrits est obligatoire. Un contrôle régulier est exercé. Les inscriptions sont données pour la durée de l'année scolaire; elles peuvent pourtant être modifiées en tout temps par avis écrit des parents. De son côté, l'école peut exclure de l'étude un élève dont la présence pose des problèmes importants.

Les parents des élèves remplissent à ce propos la fiche se trouvant à la page 31.

RATTRAPAGE

Une fois par semaine, de 15h30 à 16h20, un professeur se tient à disposition des élèves pour leur apporter des compléments d'explications sur des matières mal comprises et faciliter le rattrapage d'élèves en difficulté. Ces cours, que les élèves fréquentent librement, faisant en même temps l'apprentissage de leur responsabilité, auront lieu à des dates indiquées aux tableaux d'affichage.

Les branches faisant l'objet d'un rattrapage sont les suivantes : le français (orthographe), l'allemand, le latin, les mathématiques et la dactylographie.

MEDECIN SCOLAIRE

Le service sanitaire des écoles de la Ville effectue chaque année des contrôles Morro (dépistage de la tuberculose) et conduit une investigation plus approfondie auprès des élèves de 2ème année.

DENTISTE SCOLAIRE

En vertu de la loi cantonale, le service dentaire scolaire organise chaque année un contrôle de la denture des élèves.

L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE NON PERMANENT

ELEVES DE LANGUE ETRANGERE

A los padres de alumnos de lengua espanola

Senoras, Senores,

Durante el ano escolar, recibiran varia veces comunicaciones escritas de la Escuela. Si su lectura suscita en Uds alguna interrogacion, si por otra parte quieren hacer cualquier pregunta o pedir cualesquiera informaciones utiles, pueden dirigirse, en su propio idioma, a uno de los profesores de la Escuela :

Senor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08



Ai genitori di lingua italiana

Gentil Signora,
Egregio Signore,

Durante l'anno scolastico riceverete, a più riprese, comunicazioni scritte da parte della scuola. Se queste susciteranno in voi degli interrogativi o se comunque avrete bisogno di qualsiasi informazione, vi preghiamo di rivolgervi nella vostra stessa lingua a uno dei professori della scuola :

Signor Pierre PIQUE, Rte de Villars 40, Fribourg, tél. 24.71.08

An die Eltern deutscher Muttersprache

Verehrte Damen
Sehr geehrte Herren,

Im Laufe des Schuljahres werden Sie mehrmals schriftliche Mitteilungen der Schule erhalten. Dabei können vielleicht Fragen Ihrerseits auftreten : diese können Sie in Ihrer eigenen Muttersprache einem unserer Sekundarlehrer stellen :

Herr Alfons Grünenfelder, rue d'Or 20, Fribourg, tél. 22.20.85

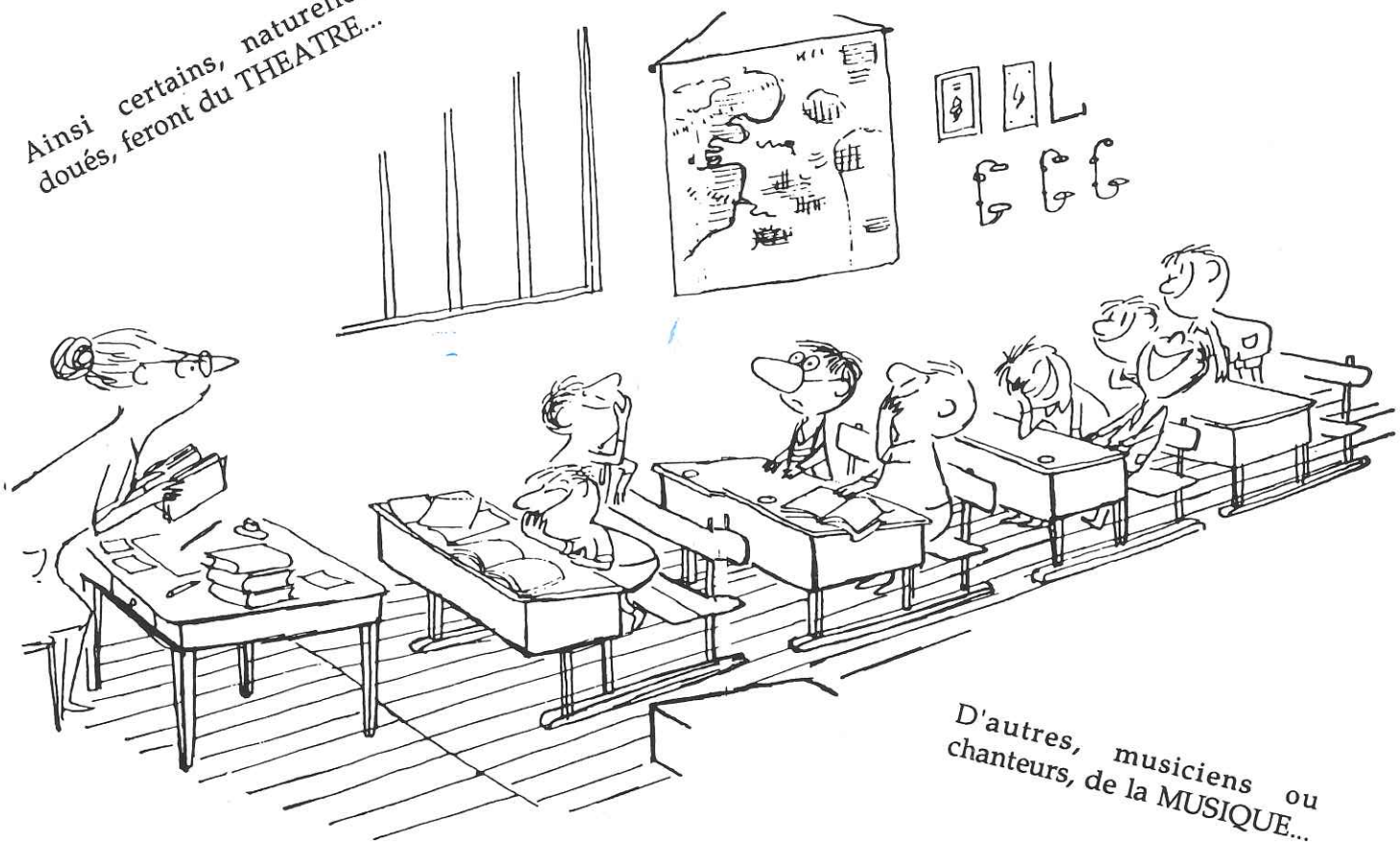
der auch alle weiteren Anfragen gerne entgegennehmen wird.

L'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE NON PERMANENT

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les dons particuliers, cela se cultive. L'école offre aux élèves qui le souhaitent la possibilité de se livrer gratuitementt à leur(s) passion(s) de prédilection en dehors des heures de classe.

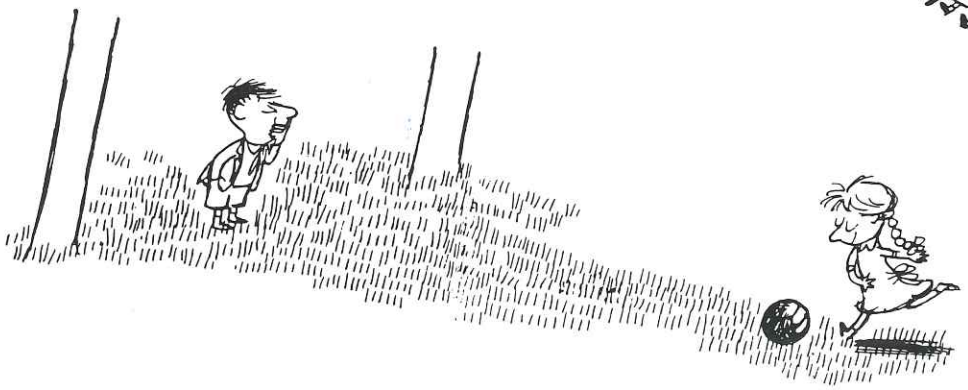
Ainsi certains, naturellement doués, feront du THEATRE...



D'autres, musiciens ou chanteurs, de la MUSIQUE...



D'autres encore préféreront le SPORT...



D'autres enfin donneront libre cours à leur penchant pour le CINEMA...



...en devenant membre de CINEBEL, le cinéclub du Belluard.

DES QUESTIONS? VOICI LES REPONSES!

COURSE, EXCURSION DE CLASSE

Durant l'année scolaire, les maîtres de classe ont la possibilité d'effectuer une excursion d'un jour avec leurs élèves. Celle-ci devrait permettre à chacun de mieux se connaître. Afin de limiter la participation financière demandée aux parents, le montant maximal à exiger a été fixé à 25 francs.

D'autres sorties, en rapport avec une activité pédagogique déterminée, peuvent également avoir lieu : visite d'expositions, bâtiments ou installations suscitant un intérêt particulier, excursion botanique, voyage d'information professionnelle, découverte de sites historiques, échanges de classe.

COMPORTEMENT - APPLICATION

Au bas des notes trimestrielles sont prévues deux cases pour l'attribution de mentions particulières. L'une qualifie le comportement général à l'école et le respect des consignes de discipline liées à la vie communautaire (voir "règlement scolaire" page 28 à 30). La seconde mention concerne l'application, le degré d'efforts fournis, la régularité dans le travail, la volonté d'apprendre et de manière générale, le zèle mis à l'étude.

Pour éviter trop de subjectivité dans l'établissement de ces notes, les 3 maîtres des branches principales sont invités à faire leur proposition qui est elle-même discutée lors d'un conseil de classe avec la direction. A ce moment-là seulement, la note définitive est arrêtée.

En principe, ces mentions sont chiffrées et établies sur la base du système appliqué aux notes de branches (voir 1ère page du bulletin trimestriel).

Précisons enfin que ces mentions permettent, en corrigeant l'impression donnée par les moyennes des différentes branches, de fournir parfois un profil plus exact des "prestations scolaires" de l'élève.



ABSENCES

Lorsqu'en raison d'une maladie ou de tout autre motif imprévisible, des élèves ne peuvent se rendre en classe, **leurs parents informent immédiatement par téléphone** :

- le secrétariat du Belluard (22.35.85) pour tous les élèves fréquentant une classe logée dans le bâtiment principal;
- M. Bernard Carrel (22.29.81) pour les élèves des classes de la Villa Caecilia.

A leur retour, les élèves apportent sur la formule ad hoc - fiche jaune - **une excuse écrite de leurs parents et la présentent à l'adjoint de direction de leur groupe.**

Les élèves qui, pour diverses raisons, ne participent pas aux cours de natation restent en classe et y travaillent.

CONGE

Toutes les demandes de congé doivent être faites par écrit et à l'avance; elles sont rédigées par les parents qui sont seuls compétents pour entreprendre cette démarche. Elles sont remises à l'adjoint de direction du groupe de classes auquel appartient l'élève. Les requêtes portant sur une absence de plus de deux jours sont adressées au directeur de l'école. Il est bien clair que les parents engagent alors leur totale responsabilité pour ce qui concerne le travail scolaire et les épreuves à rattraper.

AMENDES

La législation scolaire prévoit que la préfecture inflige des amendes en cas d'absences illégitimes. Dans le cadre scolaire proprement dit, des amendes peuvent être exigées s'il y a eu des dégâts au bâtiment ou aux installations. Les montants récoltés alimentent un "fonds social" destiné à apporter un modeste appui aux familles en difficultés financières. Celles-ci peuvent donc formuler des demandes d'aide, adressées au directeur de l'école.

DES QUESTIONS? VOICI LES REPONSES!

DEVOIRS

Les "devoirs", qui représentent un travail personnel d'étude, constituent dans le système actuel l'un des éléments indispensables à une formation de base sérieuse.

En proposant des exercices de réflexion, de mémorisation et d'application à partir des matières exposées en classe, ce travail personnel doit permettre à l'élève de progresser régulièrement, de se situer, de contrôler son degré de compréhension, ses possibilités d'exploitation et de prendre ses responsabilités.

Dans des circonstances normales, ce travail à domicile doit être fait par l'élève sans aide extérieure; l'expérience montre cependant que l'intérêt des parents et un certain contrôle sont toujours bénéfiques et nécessaires.

D'une façon très générale, la "moyenne" du temps d'étude pourrait se situer, d'après un sondage auprès des élèves de première année, à 90 minutes par jour (le samedi étant compté !).

Dès le premier mois, chaque élève de lère année recevra une information sur la manière de travailler à la maison, de planifier sa semaine et d'acquérir une méthode de travail.

Ainsi chacun prendra en charge sa formation personnelle dont l'un des éléments essentiels est un travail sérieux, approfondi et réfléchi.

DECOUPAGE DE L'ANNEE SCOLAIRE

L'année scolaire est divisée en trois trimestres au terme desquels les résultats scolaires sont appréciés par des notes réunies dans un certificat adressé aux parents. Les trois périodes de l'année scolaire 1993-1994 sont :

1er trimestre : du lundi 30 août 93 au vendredi 3 décembre 93

2e trimestre : du lundi 6 décembre 93 au mercredi 23 mars 94

3e trimestre : du jeudi 24 mars 94 au vendredi 1er juillet 94

Notes de mi-trimestre :

mercredi 13 octobre 93

vendredi 20 mai 94



HORAIRE DES CLASSES

La durée des leçons journalières est généralement de 50 minutes. Afin d'utiliser au mieux les possibilités de concentration des élèves, la majeure partie du travail scolaire s'effectue le matin. Après les deux périodes de l'après-midi, le temps libre peut être utilisé en fréquentant les cours de rattrapage, les cours facultatifs, la bibliothèque, l'étude ou en pratiquant diverses activités artistiques ou sportives.

L'horaire de travail des élèves de l'école sera donc le suivant pour l'année scolaire 1993-1994 :

matin

1ère heure	07h40 - 08h30
2ème heure	08h30 - 09h17
3ème heure	09h17 - 10h05
4ème heure	10h18 - 11h05
5ème heure	11h05 - 11h52

après-midi

6ème heure	13h50 - 14h40
7ème heure	14h40 - 15h30
8ème heure	15h35 - 16h25

Cet horaire de classe est aussi celui qui s'adapte le mieux aux horaires complexes des trains et autobus.

CARNET DE DEVOIRS

Chaque élève possède un carnet de devoirs dans lequel il est tenu d'inscrire ses tâches quotidiennes. Il considérera ce carnet comme un cahier soigné, représentant un plan de travail, et non comme une vulgaire feuille de brouillon où fleurissent les états d'âme et où s'accumulent toutes formes de graffiti.

Ce document, par les annotations, remarques et signatures qu'il contient, assure un lien précieux entre l'école et les parents qui sont vivement invités à le consulter régulièrement.

Sur l'initiative du maître de classe et des élèves, ce carnet peut contenir également les notes hebdomadaires, qui seront alors contresignées par les parents.

DES QUESTIONS ? VOICI LES REPONSES !

FRAIS SCOLAIRES

La plus grande partie des frais scolaires sont pris en charge par les communes. Les parents participent cependant à l'achat des fournitures scolaires (cahiers, dossiers, feuilles...). La facture qui leur sera adressée présentera la destination des montants réclamés.

SOUPERS DE CLASSE

Il est utile de bien préciser les responsabilités lorsque sont organisés des soupers de classe. Cette initiative, pour autant qu'elle émane des élèves, n'engage qu'eux et leurs parents. L'école ne se charge donc pas, dans ce cas, de veiller à ce que la sortie prévue se déroule dans de bonnes conditions et laisse aux parents le soin de s'en préoccuper.

ASSURANCES

Les assurances maladies et accidents relèvent de la responsabilité des parents.

A titre complémentaire, une assurance scolaire contre les accidents prend en charge les frais non couverts par l'assurance de base. En cas d'accident de leur enfant, quand il se passe en dehors de l'école, les parents signalent le cas à leur assurance de base et en informent aussi l'Assurance scolaire contre les accidents, ch. des Cliniques 17, 1700 Fribourg, tél. 21.18.76. Au moment du règlement final, ils transmettent à la même adresse les documents permettant le remboursement de la part financière mise à leur charge par leur propre assurance.

Lorsqu'un accident a lieu à l'école, le secrétariat doit être averti (il arrive en effet que des élèves n'informent personne d'un accident bénin). L'annonce du cas à l'assurance scolaire contre les accidents se fait alors par l'école et les parents en reçoivent confirmation.

L'expérience montre qu'une assurance responsabilité civile peut éviter des surprises désagréables et une assurance vol simple permettre le remplacement de "choses" qui ont disparu. Dans ces domaines, l'école n'assume aucune responsabilité.



CALCULATRICES DE POCHES

Dès la seconde partie de la 2e année, pour résoudre des applications propres à la géométrie, ainsi qu'en 3e année, les machines à calculer sont autorisées en classe et lors des examens. On aura également recours à ces machines dans les cours de comptabilité et de calcul commercial.

Pour simplifier les problèmes d'achat, abaisser les prix par une commande importante en nombre et uniformiser quelque peu les types d'appareils utilisés en classe, l'école se charge de la commande et de la distribution de ces machines. Les maîtres de mathématiques donneront les explications nécessaires lors de leurs premiers cours. Veuillez remplir à ce propos la fiche de la page 31.

BOURSES

Les bourses d'études et d'apprentissages ne sont accordées qu'à des jeunes gens et jeunes filles ayant terminé leur scolarité obligatoire. Durant les années précédentes, les parents peuvent s'adresser à Pro Juventute, rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg, tél. 22.18.00 qui n'attribue pas directement des bourses d'études, mais aide les familles en difficultés (achats vestimentaires, soins dentaires, colonies ou vacances ...).

CHEWING-GUM

Afin d'éviter certaines tentations de les déposer un peu partout, **les chewing-gums sont interdits** dès l'entrée dans les bâtiments. Le travail des concierges sera facilité si chacun dépose son chewing-gum dans les poubelles.

DES QUESTIONS ? VOICI LES REPONSES !

OBJETS PERDUS

Pour l'école, le bureau des objets perdus (ou trouvés) est au "Matériel scolaire", bâtiment principal : c'est là que tous ceux qui ont perdu quelque chose (cahier, manuel, clé, pull, affaires de gymnastique...) peuvent s'adresser. C'est là aussi que les élèves qui auront trouvé quelque chose, le rapporteront.

Le responsable du matériel prendra également note des "disparitions" de matériel, que ce soit dans les salles de l'école, les couloirs ou les garages. Dans la mesure du possible, il informera les élèves qui ont signalé cette "disparition", si l'objet en question est retrouvé.

En cas de vol, l'école ne peut assumer aucune responsabilité (cf Assurances page 22).
Il faut relever que de nombreux objets perdus (trousses, vestes, pulls, classeurs, affaires de gymnastique, de piscine) n'ont jamais été réclamés !

VELOMOTEUR

Le vélomoteur, moyen de locomotion commode mais bruyant et parfois dangereux, n'est toléré, en raison de risques d'accident, qu'à certaines conditions :

il est interdit de rouler à deux sur un vélomoteur,

la vitesse doit être réduite aux abords de l'école,

dès qu'ils pénètrent dans la cour, les élèves ont l'obligation de mettre pied à terre, d'arrêter le moteur et de pousser leur véhicule jusqu'au garage.

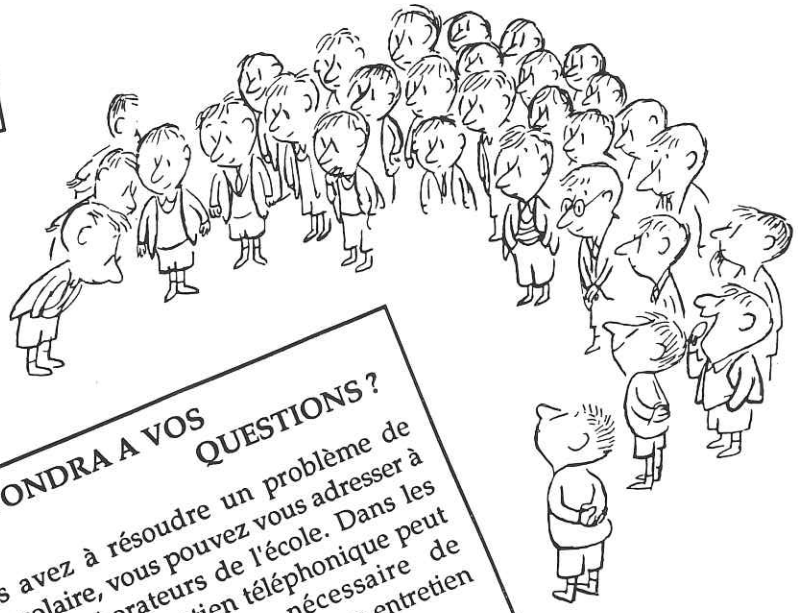
Si ces prescriptions ne sont pas respectées, les vélomoteurs comme les bicyclettes-seront confisqués pour une durée de 1 à 3 jours.

Notons aussi que l'école ne peut assumer aucune responsabilité lorsque des dégâts ou des vols sont causés aux vélomoteurs entreposés dans le garage.

ABONNEMENT

Depuis l'année scolaire 1987-1988, la totalité des frais de transport, trains ou autobus, est prise en charge par l'association des communes de Sarine-Campagne et du Lac français. Dans un souci de simplification, l'Ecole adresse, dans le courant du mois de juin, une formule de commande à tous les parents des élèves habitant la campagne, formule qu'elle fait parvenir ensuite aux compagnies de transport. L'abonnement est distribué le premier jour de la rentrée scolaire à chaque élève.

L'abonnement est valable pour l'ensemble de l'année scolaire, y compris les vacances scolaires; seule la partie ne comportant pas de photo sera renouvelée l'année suivante.



CHANGEMENT D'ADRESSE

Toute modification intervenant dans l'adresse ou le numéro de téléphone des parents des élèves doit être communiquée sans délai au secrétariat de l'école et à l'adjoint de direction concerné.

QUI REPONDRA A VOS QUESTIONS ?

Si vous avez à résoudre un problème de nature scolaire, vous pouvez vous adresser à l'un des collaborateurs de l'école. Dans les cas simples, un entretien téléphonique peut suffire; il sera parfois nécessaire de demander un rendez-vous pour un entretien individuel.

LE CONTE DES INFOS

Un Petit Poucet au 20ème siècle

Ce texte s'inscrit dans le programme de français de 1ère année qui prévoit la rédaction d'un conte. Les élèves de la classe 1 F ont écrit leur Petit Poucet en s'inspirant librement de l'histoire de Perrault.
Laurence Overney, Monica Oliveira, Franca Rossano, Chau Pham et Jacques Eltschinger. Juin1993.

Dans une grande ville, un pauvre ouvrier et sa femme avaient sept enfants, tous des garçons. Le plus jeune s'appelait Johnny. Il était très intelligent et pourtant le souffre-douleur de sa famille, à cause de sa petite taille. On lui demandait toujours d'accomplir toutes les corvées ménagères. Il parlait très peu, mais écoutait beaucoup.
Sans travail depuis de longs mois, les parents avaient épuisé les primes de chômage. Un soir que les enfants étaient couchés, le père de famille parla à sa femme. La gorge nouée, il lui dit:
"Tu vois bien que nous ne pouvons plus vivre ainsi; on arrive à peine à payer le loyer et les enfants ne peuvent même plus manger à leur faim. Je ne veux pas les voir mourir sous nos yeux. Demain, nous irons à l'autre bout de la ville et pendant qu'ils joueront, nous partirons en cachette.
- Toi, tu veux aller perdre tes enfants !" s'écria sa femme.
L'homme eut beau lui répéter qu'ils ne pouvaient plus vivre ainsi, elle ne voulut d'abord pas le reconnaître. Pour finir, elle accepta la mort dans l'âme la terrible proposition de son époux et ils allèrent se coucher.
Johnny avait entendu la conversation de ses parents. Il s'était levé doucement et avait collé son oreille contre la porte pour mieux comprendre. Quand ils se turent, il alla se recoucher, mais ne put dormir et passa la nuit à réfléchir. Le lendemain matin, il se leva un peu avant les autres, courut au magasin le plus proche avec ses maigres économies et il acheta un spray de peinture qu'il cacha sans son blouson. Les parents mirent leur projet à exécution. Ils emmenèrent leurs sept fils loin de chez eux, dans un quartier périphérique. Là, les enfants découvrirent une fontaine et ils s'amusèrent comme des fous. Les parents, les voyant bien occupés, filèrent à l'anglaise. Pourtant, au bout d'un moment, les frères de Johnny se rendirent compte qu'ils étaient tout seuls et ils se mirent à pleurer. Leur cadet les laissa se lamenter pendant un moment en restant tout calme, parce qu'il savait bien qu'il pourrait retrouver

Pendant ce temps, les parents avaient eu l'heureuse surprise de recevoir 2'000 fr. que l'ancien patron devait au père pour les heures supplémentaires qu'il avait faites avant son licenciement. Le pauvre ouvrier envoya sur l'heure sa femme au supermarché. Comme ils n'avaient pas eu un bon repas depuis longtemps, elle acheta trois fois plus de nourriture que nécessaire pour eux deux. Lorsqu'ils furent rassasiés, la femme dit:
"Hélas, où sont maintenant nos pauvres enfants ? Ils ne feraient qu'une bouchée de toute cette nourriture. J'avais bien dit que nous nous repentirions. Que font-ils maintenant dans cette immense ville ?"
La femme répéta cela plus de dix fois; alors l'ouvrier s'impatienta et menaça de la battre. La femme était en pleurs:
"Hélas ! où sont maintenant mes pauvres enfants ?" se lamentait-elle.
Elle le dit si haut que les enfants qui étaient derrière la porte l'entendirent et crièrent:
"Nous voilà! nous voilà!"
En leur ouvrant la porte, la femme s'exclama:
"Que je suis heureuse de vous revoir!"
Elle leur donna à manger et les mit au lit. Les parents étaient ravis d'avoir retrouvé leurs enfants, mais cette joie ne dura pas longtemps. Quand les pauvres gens n'eurent plus d'argent, ils emmenèrent leurs enfants dans une partie de la ville encore plus éloignée que la première fois et les abandonnèrent dans un parc public. Johnny, cette fois, avait pris sa précieuse collection de pin's et il les avait semés sur le parcours, mais de nombreux amateurs les avaient ramassés. Quand Johnny voulut guider ses frères pour rentrer chez eux, il ne trouva plus le chemin du retour. Pourtant, il garda son sang-froid et consola ses frères en pleurs en les assurant qu'il allait imaginer une autre solution.
Il les emmena alors sur le seuil d'une petite maison délabrée, au bout du parc. Il sonna et une femme sympathique vint ouvrir. Elle les regarda très étonnée et d'un air effrayé leur dit:
"Allez-vous-en! partez d'ici tout de suite, malheureux enfants! Ici habite un trafiquant de drogue et d'organes !
- S'il vous plaît, laissez-nous entrer un moment, dit le petit Johnny, nous sommes si fatigués et avons tellement faim et soif !"
La femme eut pitié d'eux et leur servit à boire et à manger.
Mais comme ils se réchauffaient près du radiateur, ils entendirent le trafiquant sonner impatiemment quatre ou cinq fois à la porte. En toute hâte, sa femme cacha les garçons sous le lit. Mais quand le malfaiteur eut fini de compter son argent, de peser sa cocaïne et de mettre des organes dans des sacs au congélateur, il se dirigea vers le lit sur lequel il s'étendit. A ce moment-là, un des frères du petit

"Ah ! quelle aubaine! s'écria-t-il. Voilà d'excellents donneurs d'organes, jeunes et en bonne santé !"
Il voulut tout de suite les opérer pour prélever leurs reins et leur coeur. Il alla chercher un scalpel pour les éventrer. Il avait déjà attaché l'un des garçons lorsque sa femme intervint:
"Il y a encore assez d'organes à vendre ! Et tu as bien vu qu'il n'y a plus de place dans le congélateur ! Attends quelques jours. Tu les tueras quand tu auras écoulé ta marchandise !
- Tu as peut-être raison", dit le trafiquant.
La brave femme fut soulagée pour ses protégés. Pendant que son mari allait contrôler s'il y avait effectivement assez d'organes en réserve dans le congélateur, la femme mit de la cocaïne dans son repas. Dès qu'il en eut avalé quelques bouchées, il tomba par terre sous l'effet de la drogue.
Le trafiquant avait sept filles. Elles n'étaient pas encore très méchantes, mais elles promettaient beaucoup, car elles collaboraient déjà avec leur père dans son trafic d'organes en attirant des enfants à elles.
Le petit Johnny avait remarqué que les filles du trafiquant avaient des poupées à côté d'elles dans leur lit. Au milieu de la nuit, craignant le pire, il échangea tout doucement les nounours de ses frères et le sien contre les poupées. Un peu plus tard, le trafiquant se leva en titubant. Encore sous l'effet de la drogue, il alla chercher son scalpel, ayant des remords d'avoir différé sa besogne. Il monta à tâtons jusqu'à la chambre et s'approcha du lit des garçons qui dormaient tous, sauf Johnny. Il tâta les poupées et dit:
"J'allais faire une belle bévue !"
Et il alla tâter les nounours.
"Ah ! les voilà! dit-il, au boulot !"
En disant ces mots, d'un coup de scalpel, il éventra ses filles et alla se recoucher. Dès que Johnny entendit le trafiquant ronfler, il réveilla ses frères et leur dit de le suivre. Ils descendirent tout doucement et s'enfuirent dans la nuit.
Le lendemain, le trafiquant dit à sa femme d'aller récupérer les reins et les coeurs des garnements et de les emballer dans des sacs en plastique. Lorsque la femme entra dans la chambre, elle poussa un cri effroyable. Le trafiquant fut étonné, car c'était bien la première fois que sa femme criait en voyant des enfants éventrés. Inquiet, il monta et fut lui-même atterré devant le spectacle de ses filles baignant dans leur sang:
"Ah! qu'est-ce que j'ai fait !? s'écria-t-il. Ils me le payeront, les saligauds, et tout de suite !"

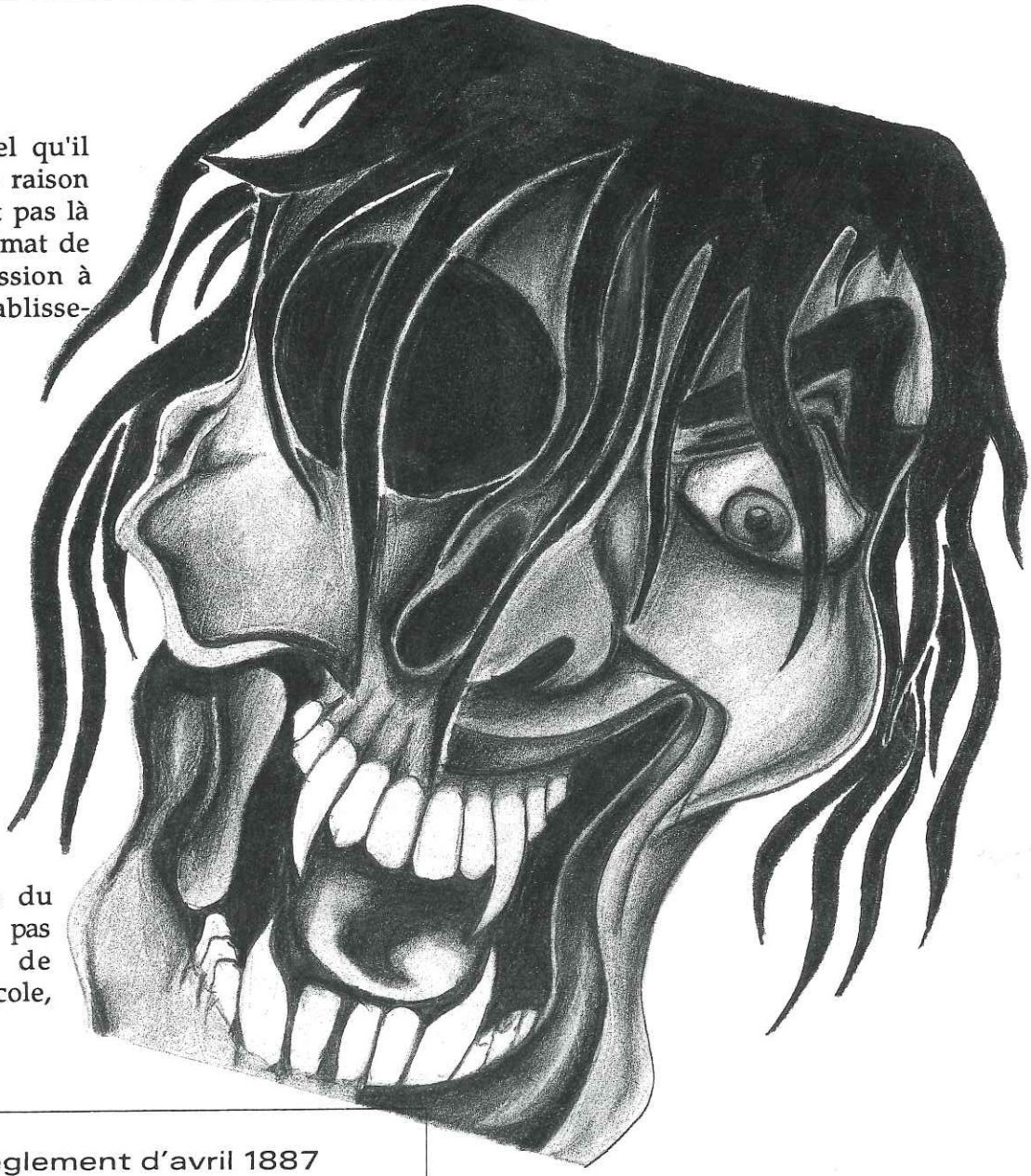
Il démarra en trombe et après avoir roulé bien loin de tous les côtés, il entra par hasard dans un parking où se trouvaient justement les pauvres enfants. Johnny et ses frères virent le trafiquant arriver. Il avait roulé de rues en avenues à une vitesse folle, grillant les feux rouges comme s'ils n'existaient pas. Johnny cacha ses six frères derrière un arbre, puis il guetta le malfaiteur. Le trafiquant, qui se sentait épuisé par le long chemin qu'il avait fait inutilement, voulait se reposer et alla, comme par hasard, se coucher sur le banc au pied de l'arbre où étaient cachés les enfants. Comme il n'en pouvait plus, il s'endormit aussitôt et se mit à ronfler si effroyablement que les pauvres enfants eurent aussi peur que lorsqu'il les avait découverts sous le lit. Pourtant, Johnny garda son sang-froid et dit à ses frères de s'enfuir jusqu'au poste de police le plus proche. Il leur recommanda de ne pas s'inquiéter pour lui. Il voulait s'occuper tout seul du trafiquant. Ses frères suivirent son conseil à la lettre et gagnèrent vite un poste de police. Pendant qu'ils s'enfuyaient, Johnny s'approcha sans bruit du trafiquant, lui tira doucement les clés de sa poche et se mit au volant de la formule 1. Comme elle était magique, elle roula toute seule selon la volonté du conducteur, et en quelques instants, Johnny se retrouva au poste de police. Arrivé devant le commissaire, il lui dit: "M'sieur le commissaire, y'a un trafiquant d'organes qui dort dans le parking d'à côté, envoyez-y deux ou trois d'vos gars! Et si vous voulez, je peux même emmener tous les flics du commissariat chez c't ordure avec sa formule 1 magique en deux temps trois mouvements!" (Certains demeurent sceptiques sur ce point. Ils ne pensent pas que Johnny a pu amener une centaine de policiers dans une seule voiture. Mais c'est un conte après tout !)
Grâce à Johnny, ce réseau fut démantelé. Notre héros reçut un très gros chèque avec beaucoup de zéros qui fut très bien accueilli par sa famille. Cette première course en formule 1 magique le rendit célèbre et il continua à gagner beaucoup d'argent en prêtant son concours à certains journalistes ou policiers qui menaient une enquête difficile. Dès lors, sa famille n'eut plus de soucis d'argent et acheta une superbe villa sur la côte d'Azur. Johnny procura du travail à son père et à tous ses frères auprès de la police et des rédactions de journaux.

MORALITE

Johnny n'était pas grand
Et à cause de cela on le raillait souvent.
Mais comme il était courageux, bon et intelligent !
Ne pensez-vous pas que ce sont des trésors bien plus importants
Pour rendre une famille heureuse et faire arrêter un trafiquant ?

REGLEMENT SCOLAIRE

Un règlement , quel qu'il soit, et à plus forte raison s'il est scolaire, n'est pas là pour installer un climat de terreur et de répression à l'intérieur d'un établissement...



Le règlement scolaire du Belluard ne ressemble pas non plus à celui de l'ancêtre de notre école, désuet et ... carcéral.

Extraits du règlement d'avril 1887

Règlement spécial
d'ordre et de discipline pour
l'école secondaire professionnelle.

Art. 11 *Il est sévèrement défendu aux élèves de fumer, de fréquenter les auberges, cafés, brasseries, théâtres, cirques, etc. à moins qu'ils ne soient sous la surveillance de leurs parents ou autres supérieurs.*

Art. 12 *Les élèves doivent se comporter dignement dans la rue et ne pas crier, ni chanter, ni jeter des pierres et des boules de neige.*

Art. 14 *En aucune circonstance les élèves ne doivent rechercher le rôles odieux de rapporteur ou de délateur. Ils s'efforceront au contraire d'entretenir entre eux des rapports de support mutuel et de charité fraternelle.*

Punitions et Pénalités.

d) *L'élève qui se raidit contre les ordres de ses supérieurs en refusant de se soumettre ou qui profère des paroles grossières contre ses supérieurs est exclu temporairement de l'école ou peut être contraint de subir deux heures d'incarcération.*

Au contraire, le règlement qui figure dans les pages suivantes formule toutes les directives qui ont pour but de permettre à chacun de vivre en bonne intelligence avec les autres au sein d'une communauté importante et de favoriser le climat dans lequel s'effectue le travail quotidien de la classe.

On est bien loin du monstre et de la prison et beaucoup plus proche du guide...

Cycle d'orientation du
BELLUARD

REGLEMENT SCOLAIRE INTERNE

Dans notre école cohabitent journellement environ sept cents élèves et plus de septante adultes. Afin que la vie scolaire puisse se dérouler dans les meilleures conditions, que l'école soit véritablement un cadre favorable aux études, il faut que chacun respecte un certain nombre de règles.

1. Ponctualité

1.1 Le matin, l'entrée à l'école s'effectue au plus tard à 7h40, l'après-midi, dès 13h45. Au moment de la sonnerie, tu es prêt à entrer en classe; ceci est aussi valable pour les salles dites spéciales.

1.2 Lors des déplacements entre les cours (dactylographie, gymnastique, activités manuelles, sciences,...) ainsi que lors de la récréation, tu ne t'attardes pas dans les couloirs.

2. Respect des délais

2.1 Les tâches à domicile sont à effectuer pour le jour indiqué par le maître.

2.2 Les documents administratifs sont à remettre le jour prévu.

2.3 Toute information destinée à tes parents doit leur être communiquée le jour même.

2.4 Toute remarque écrite par un maître doit être soumise le même jour à tes parents pour signature.

3. Absences

3.1 Lors de ton retour à l'école à la suite d'une absence imprévisible, annoncée téléphoniquement par tes parents, tu remets immédiatement à l'adjoint de direction la feuille prévue à cet effet qu'ils ont remplie et signée.

3.2 Les demandes de congé seront adressées par écrit à l'adjoint de direction. Il s'agit de circonstances exceptionnelles qui doivent être motivées. Fais part de cette absence à ton maître de classe.

3.3 Les dispenses de cours et d'étude seront aussi adressées par écrit et à l'avance à l'adjoint de direction.

4. Ordre et soin

4.1 Fais en sorte que ta place de travail soit tenue en ordre. Range à leur place les documents et les feuilles de travail qui te sont remis. Dans ce sens-là, le sous-main n'est pas un lieu de rangement.

4.2 Tes livres, tes cahiers et tout ton matériel doivent être soignés et bien entretenus. Tes livres et tes cahiers sont recouverts proprement et portent chacun l'indication de ton nom et de ta classe. Le sous-main ne porte aucune inscription ni dessin.

4.3 Soigne ton écriture et la présentation de tes travaux : titres en évidence, traits tirés à la règle, utilisation de la plume. Des travaux mal présentés ne seront pas acceptés.

4.4 Une attention particulière doit être portée au bulletin trimestriel et de mi-trimestre ainsi qu'au carnet de devoirs (agenda) qui sont des documents officiels et qui, tous trois, portent la signature de tes maîtres et de tes parents.
L'agenda sera tenu propre et soigné; tu dois y relever tous les devoirs et les résultats scolaires obtenus au cours de la semaine.

4.5 Tout gaspillage de feuilles doit être évité; n'arrache pas de pages à tes cahiers.

4.6 Remplace sans tarder tout objet perdu, détérioré ou manquant.

4.7 Tu es tenu de respecter le matériel, le mobilier et les installations de l'école. Il sera demandé réparation

de tout dommage causé intentionnellement.

4.8 A l'intérieur d'un bâtiment scolaire, tu portes des chaussons pour tous les cours qui ont lieu dans la salle de classe.

4.9 Tu n'apportes à l'école aucun objet sans rapport avec la vie scolaire tels que chewing-gum, couteau, fronde, cigarettes, drogues, ... Le baladeur doit être rangé dans ta serviette à l'entrée du bâtiment.

5. Comportement en classe

5.1 Durant les cours, tu ne bavardes pas. Lorsqu'une activité demande le silence, évite tout bruit parasite.

5.2 Tu prends la parole ou tu te déplaces seulement si tu en as demandé au préalable l'autorisation au maître. Il en est de même pour aller aux WC.

5.3 Adresse-toi poliment au professeur et à tes camarades. Respecte l'avis des autres et exprime-toi en évitant toute agressivité dans tes paroles. Utilise un langage correct et non vulgaire.

5.4 Toute tricherie est interdite.

6. Comportement à l'extérieur de la salle de classe

6.1 Dans les couloirs, il convient de te comporter correctement : ni cris, ni bousculades, ni bagarres. Les planches à roulettes sont interdites.

6.2 La tenue vestimentaire est laissée à ton libre arbitre et à celui de tes parents. Nous te demandons cependant une tenue correcte, absente de toute forme de provocation.

6.3 Les chaussures sont rangées dans ton casier et ta veste suspendue aux patères.

6.4 Laisse les toilettes propres, c'est-à-dire dans l'état où tu aimerais les trouver.

6.5 La récréation se tient à l'extérieur du bâtiment, dans la cour prévue à cet effet, que l'on ne quitte sous aucun prétexte. Fumer ou boire de l'alcool y est strictement interdit, comme à l'intérieur du bâtiment.

6.6 Respecte l'environnement en ne jetant pas des détritus dans la cour ou les corridors de l'école; utilise les poubelles prévues à cet effet.

6.7 Sur le chemin de l'école, comporte-toi correctement ainsi que dans les transports publics où tu laisses ta place assise aux personnes âgées.

6.8 Avant l'entrée du garage, il faut couper le moteur de ton cyclomoteur et en descendre.

Il est dans l'intérêt de tous et du tien, que chacun respecte ces directives.

Fribourg, août 1993

LA DIRECTION

FICHES A DETACHER

ENTREVUE AVEC LE MAITRE DE CLASSE - 20/21 octobre 1993

Fiche à remettre au professeur de classe au plus tard le 8 octobre 1993 par tous les élèves (données explicatives page 15).

Elève nom prénomclasse no alph.

Cocher ce qui convient.

Les parents

- ○ participeront à la réunion; ils souhaitent être convoqués :
 - ○ le mercredi 20 octobre à heures
 - ○ le jeudi 21 octobre à ○ heure indifférente

 (possibilité dès 16h00 ou selon les indications du maître de classe)
- ○ ne participeront pas à la réunion du 1er trimestre
- ○ souhaitent rencontrer un maître d'une autre branche fondamentale :

Date : Signature d'un des parents :

MACHINES A CALCULER

Les élèves de 2ème et 3ème année intéressés à l'achat d'une machine, remettront cette fiche à leur maître de classe le 2 septembre 1993 (voir page 22).

Elève nom prénom classeno alph.

désire acheter le modèle TI-30 noire à Fr. 27.- ○ TI-40 Galaxy à Fr. 37.- ○.
Pour toute réclamation, s'adresser au magasin Interdiscount, rue de Romont 2, à Fribourg.

Date : Signature d'un des parents :

ETUDE SURVEILLEE

Fiche d'inscription à remettre le 2 septembre 1993 au professeur de classe par les élèves intéressés (voir page 17).

Elève nom prénom classe..... no alph.

domicile.....

Les parents

- ○ inscrivent leur enfant à l'étude surveillée
- ○ n'inscrivent pas leur enfant à l'étude surveillée

a) les jours choisis : ○ lundi ○ mardi ○ mercredi ○ jeudi ○ vendredi
b) heure de fin d'étude surveillée : ○ 16h15 ○ 16h30 ○ 17h00

Cocher d'un **x** les mentions qui conviennent.

Date : Signature d'un des parents :

«REGARDE LA LUMIÈRE ET ADMIRE SA BEAUTÉ.
FERME L'ŒIL ET REGARDE;
CE QUE TU AS VU D'ABORD N'EST PLUS;
ET CE QUE TU VERRAS ENSUITE N'EST PAS ENCORE.»

LÉONARD DE VINCI







